

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022  
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le conseil municipal :

- ▽ Approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 16 mars 2022
  - ▽ Approuve à l'unanimité l'ordre du jour de la séance du 7 avril 2022
1. Adopte à la majorité des suffrages exprimés moins 7 voix contre (Dino BARUCCI, Christine PIERRAT, Jean-Michel LAVANOUX, Lydia MUSATO, Joseph MORELLO, Jean-Philippe ZSCHIESCHE, Fabienne REINBOLT), le compte de gestion de receveur pour l'exercice 2021.
  - 2 Désigne, à l'unanimité, Sylvie DE MICHELI, en qualité de présidente de séance en remplacement de Monsieur le Maire pour l'adoption du compte administratif.
  - 3 Adopte, à la majorité des suffrages exprimés moins 7 voix contre (Dino BARUCCI, Christine PIERRAT, Jean-Michel LAVANOUX, Lydia MUSATO, Joseph MORELLO, Jean-Philippe ZSCHIESCHE, Fabienne REINBOLT), le compte administratif.
  - 4 Statue, à la majorité des suffrages exprimés moins 7 voix contre (Dino BARUCCI, Christine PIERRAT, Jean-Michel LAVANOUX, Lydia MUSATO, Joseph MORELLO, Jean-Philippe ZSCHIESCHE, Fabienne REINBOLT), sur l'affectation des résultats de fonctionnement du budget de la commune.
  - 5 Fixe, à la majorité des suffrages exprimés moins 7 voix contre (Dino BARUCCI, Christine PIERRAT, Jean-Michel LAVANOUX, Lydia MUSATO, Joseph MORELLO, Jean-Philippe ZSCHIESCHE, Fabienne REINBOLT), pour l'année 2022 le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.
  - 6 Adopte, à la majorité des suffrages exprimés moins 7 voix contre (Dino BARUCCI, Christine PIERRAT, Jean-Michel LAVANOUX, Lydia MUSATO, Joseph MORELLO, Jean-Philippe ZSCHIESCHE, Fabienne REINBOLT), le budget primitif 2022 de la commune.
  - 7 Attribue, à l'unanimité, une subvention de fonctionnement au CCAS de la commune de Val de Briey.
  - 8 Prend, à l'unanimité, un accord de principe sur la cession de parcelles au profit de Batigère.
  - 9 Accepte, à l'unanimité, la cession du terrain (partie RD 137a) à M. Quentin SCHUMAKER.
  - 10 Acte, à l'unanimité, le retrait des communes déléguées de Mance et de Mancieulles du SIVU Réseau Câblé de la vallée du Woigot.
  - 11 Monsieur François DIETSCH informe les conseillers municipaux qu'il souhaite reporter ce point « participation aux frais de fonctionnement du service de psychologue scolaire » à la prochaine réunion du conseil municipal du 19 mai 2022 et à l'unanimité, les conseillers municipaux acceptent ce report.

Pour extrait conforme

Le Maire,  
  
François DIETSCH.

